

Conditions Générales de Vente L'ARBRE EN BOULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « **CGV** ») sont proposées par la société L'ARBRE EN BOULE, société à responsabilité limitée au capital de 12.500 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 532 114 212 RCS LYON et dont le siège social est situé 13 boulevard Edmond Michelet à LYON (69008) (ci-après « **L'ARBRE EN BOULE** »).

La société L'ARBRE EN BOULE propose la fabrication de solutions d'aménagement et de mobilier sur mesure (ci-après les « **Produits** »). L'ARBRE EN BOULE présente son activité, les produits qu'elle fabrique ainsi que les méthodes utilisées sur son site Internet <http://www.larbreenboule.com> (ci-après le « **Site** »).

1. APPLICATION ET OPPOSABILITE DES CGV

1.1 Les présentes CGV s'appliquent, à compter du 1^{er} juin 2018, à toute commande de Produits effectuée par :

- Tout client, personne physique ou morale, agissant dans le cadre de son activité commerciale, artisanale, industrielle ou libérale (ci-après le « **Client professionnel** ») ;

Et/ou

- Tout client, personne physique, agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité professionnelle (ci-après le « **Client consommateur** »).

1.2 Ces CGV ont pour objet de définir les conditions de la commande et de la fourniture des Produits, ainsi que les droits et obligations respectifs de chacune des parties. Elles s'appliquent, sans restriction ni réserves, à toute vente de Produits aux Clients Consommateurs et Professionnels et régissent l'ensemble de la relation contractuelle établie entre L'ARBRE EN BOULE et ses Clients. A cet égard, les présentes CGV constituent le socle de la relation commerciale entre L'ARBRE EN BOULE et ses Clients Professionnels, conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code de commerce.

1.3 Sauf accord écrit contraire des parties, ces CGV priment sur toutes clauses contraires issues de conditions générales antérieurement rédigées ou figurant dans les Conditions Générales d'Achat du Client Professionnel. En effet, les Conditions Générales d'Achat du Client Professionnel ne peuvent en aucun cas prévaloir sur les présentes CGV.

1.4 Ces CGV doivent être considérées comme faisant partie intégrante et essentielle du contrat conclu entre L'ARBRE EN BOULE et ses Clients Consommateurs comme Professionnels.

- 1.5 Ces CGV sont systématiquement notifiées au Client Consommateur ou Professionnel lors de la commande de Produits. En conséquence, la validation d'une commande implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV par le Client.
- 1.6 En cas de modification et/ou adaptation des présentes CGV par L'ARBRE EN BOULE, seule la version en vigueur au jour de la commande sera valablement applicable au Client Consommateur comme Professionnel. Aucune des modifications réalisées ne sera effectivement applicable aux commandes passées avant la date effective de telles modifications.
- 1.7 Le fait que L'ARBRE EN BOULE ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.
- 1.8 L'ARBRE EN BOULE invite chacun de ses Clients Consommateurs comme Professionnels à lire attentivement le contenu des présentes CGV et à les sauvegarder sur tout support durable, avant de procéder à la commande de tout Produit auprès de L'ARBRE EN BOULE.
- 1.9 Chaque Client Consommateur reconnaît avoir eu connaissance, de manière lisible et compréhensible, des présentes CGV ainsi que de l'ensemble des informations nécessaires à l'exécution des présentes, conformément aux articles L.111-1 à L.111-8 du Code de la consommation, préalable à la passation de toute commande auprès de L'ARBRE EN BOULE et avant toute conclusion d'un contrat avec L'ARBRE EN BOULE.

2. COMMANDE DE PRODUITS

- 2.1 Tout Client Consommateur ou Professionnel peut demander gratuitement à L'ARBRE EN BOULE un devis détaillé pour la réalisation de Produits sur-mesure. Le devis sera transmis au Client Consommateur ou Professionnel par email, à l'adresse électronique communiquée, et sera accompagné des présentes CGV. La validation du devis implique l'acceptation de l'intégralité des présentes CGV et constitue une preuve du contrat de vente.
- 2.2 Toute commande de Produits doit être formalisée par écrit. Une confirmation de commande écrite sera alors adressée au Client Consommateur ou Professionnel.
- 2.3 L'ARBRE EN BOULE se réserve le droit de refuser toute commande ayant un caractère anormal ou excessif.
- 2.4 Dans l'hypothèse où le Client Consommateur ou Professionnel souhaiterait modifier tout ou partie de sa commande, il doit en informer L'ARBRE EN BOULE par écrit et dans les plus brefs délais, et en tout état de cause, avant la date prévue pour la livraison des Produits. Toute modification de la commande pourra faire l'objet d'un supplément chiffré et communiqué au Client Consommateur ou Professionnel pour accord.
- 2.5 Toute demande relative à une commande doit être adressée à L'ARBRE EN BOULE par courrier électronique en adressant un email à l'adresse suivante : christophe.guyot@larbreenboule.com

3. PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT

- 3.1 Sauf accord contraire convenu entre les Parties, les prix des Produits et les éventuels coûts supplémentaires liés à la commande passée par un Client Consommateur ou Professionnel sont établis sur la base des tarifs négociés entre les Parties et figurant sur le devis.
- 3.2 Ces prix nets, hors taxes et toutes taxes comprises sont payables en euros.
- 3.3 Le prix convenu entre les parties fera l'objet d'une facturation par L'ARBRE EN BOULE laquelle pourra être émise en plusieurs fois. Pour les Clients Professionnels, cette facture devra être conforme aux dispositions de l'article L.441-3 du Code de commerce.
- 3.4 Sauf accord contraire, le paiement du prix devra s'effectuer par virement bancaire ou chèque à réception à compter de la date d'émission de la facture.
- 3.5 Le défaut de paiement à l'échéance entraînera automatiquement, sans mise en demeure préalable et de plein droit, la suspension ou l'invalidation de la commande du Client Consommateur ou Professionnel, sans préjudice de toute autre voie d'action.
- 3.6 Tout défaut ou retard de paiement à l'échéance des sommes dues par le Client Consommateur ou Professionnel entraînera de plein droit, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et sans préjudice de toute autre voie d'action que L'ARBRE EN BOULE serait en droit d'intenter, le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, exigibilité de pénalités de retard calculées au taux de trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur.
- 3.7 Le Client Professionnel sera, en outre, de plein droit redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à quarante (40) euros, conformément à l'article D.441-5 du Code de commerce.

4. LIVRAISON DES PRODUITS

- 4.1 Les frais de livraison des Produits sont précisés sur le devis adressé au Client Consommateur ou Professionnel, avant tout règlement.
- 4.2 En cas de livraison d'un Produit en dehors de l'Union européenne et dans les DOM-TOM, le Client Consommateur ou Professionnel se déclare l'importateur du Produit et accepte, qu'en pareil cas, L'ARBRE EN BOULE puisse être dans l'impossibilité matérielle de lui communiquer une information exacte sur le montant total des frais afférents aux droits et formalités de douanes et des taxes à l'importation applicables dans le pays où la livraison du Produit est demandée.
- 4.3 La livraison sera effectuée en une seule fois, sauf cas particulier, et au lieu précisé par le Client Consommateur ou Professionnel lors de la passation de sa commande et dans les modalités convenues entre les parties lors de la validation de la commande.

- 4.4 Sauf mention contraire indiquée sur le bon de commande, L'ARBRE EN BOULE s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les Produits commandés dans un délai maximum de trente (30) jours après la conclusion du contrat. Ce délai est communiqué à titre indicatif.
- 4.5 Tout retard de livraison par rapport à la date ou au délai indiqué au Client Consommateur ou Professionnel lors de sa commande, ou à défaut d'indication de date ou de délai, en cas de retard de livraison supérieur à trente (30) jours à compter de la conclusion du contrat peut entraîner la résolution de la vente à l'initiative du client Consommateur ou Professionnel, sur demande écrite de sa part par lettre recommandée avec accusé de réception, si après avoir enjoint à L'ARBRE EN BOULE d'effectuer la livraison, elle ne s'est pas exécutée. La présente clause n'a pas vocation à s'appliquer si le retard de livraison est dû à un cas de force majeure.
- 4.5 La responsabilité de L'ARBRE EN BOULE ne pourra être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison des Produits, imputable au Client ou en cas de force majeure.
- 4.6 Tout Client Professionnel est tenu de vérifier l'état apparent des Produits livrés. A défaut de réserves expressément émises par le Client Professionnel lors de la livraison, cette dernière est réputée effectuée et les Produits délivrés par L'ARBRE EN BOULE seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande passée par le Client Professionnel. Tout Client Professionnel dispose d'un délai de 5 jours à compter de la livraison des Produits commandés pour formuler, par écrit, toutes réserves ou réclamations auprès de L'ARBRE EN BOULE, avec l'ensemble des justificatifs y afférents. Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, aucune réclamation ne pourra valablement être acceptée.
- 4.7 En cas de contrat conclu avec un Client Professionnel, L'ARBRE EN BOULE remplacera ou remboursera, les Produits livrés et dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client Professionnel.
- 4.8 En cas de contrat conclu avec un Client Consommateur, L'ARBRE EN BOULE remplacera ou remboursera dans les plus brefs délais et à ses frais les Produits livrés dont les défauts de conformité ou les vices apparents ou cachés auront été dûment prouvés par le Client dans les conditions prévues aux articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation.

5. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

- 5.1 Conformément aux dispositions de l'article L.221-28 du Code de la consommation, le Client Consommateur comme Professionnel ne bénéficie d'aucun droit de rétractation pour les Produits confectionnés sur-mesure selon les spécifications du Client Consommateur ou Professionnel et nettement personnalisés.
- 5.2 Le Client Consommateur comme Professionnel est dûment informé de l'absence de ce droit de rétractation avant la commande du Produit sur-mesure.

6. TRANSFERT DE PROPRIETE – TRANSFERT DES RISQUES

- 6.1 Le transfert de propriété des Produits de L'ARBRE EN BOULE, au profit du Client Consommateur comme Professionnel, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier et ce, quelle que soit la date effective de livraison desdits Produits.

7. RESPONSABILITÉ

- 7.1 Chacune des parties assume la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions et causant un dommage direct à l'autre partie.

Responsabilité du Client Consommateur ou Professionnel

- 7.2 Le Client Consommateur ou Professionnel est seul responsable de la qualité, de la précision, de la pertinence et de l'exactitude des informations communiquées à L'ARBRE EN BOULE pour l'établissement du devis et la passation de sa commande. La responsabilité de L'ARBRE EN BOULE ne saurait être engagée à ce titre. Il garantit L'ARBRE EN BOULE, à première demande, contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie.
- 7.3 Le Client Consommateur comme Professionnel reconnaît être seul responsable à l'égard de L'ARBRE EN BOULE et, le cas échéant, des tiers, de tout dommage, de quelque nature que ce soit survenant à l'occasion de l'exécution des présentes et s'engage à indemniser L'ARBRE EN BOULE de toutes les conséquences de sa responsabilité pouvant lui incomber, en raison des dommages corporels, matériels et/ou immatériels, consécutifs et/ou non consécutifs, causés au tiers, à L'ARBRE EN BOULE, à leurs biens et/ou à leur personnel. Le Client Consommateur comme Professionnel garantit L'ARBRE EN BOULE de tout recours contre cette dernière, à ce titre.
- 7.4 Le Client Consommateur comme Professionnel est également seul responsable des Produits qu'il a commandés et fait réaliser par L'ARBRE EN BOULE.

Responsabilité de L'ARBRE EN BOULE

- 7.5 L'ARBRE EN BOULE met en œuvre l'ensemble des mesures propres à assurer au Client Consommateur comme Professionnel la fourniture de Produits de qualité et conformes aux souhaits du Client Consommateur ou Professionnel. Elle assume l'entière responsabilité des Produits qu'elle vend aux Clients Consommateurs comme Professionnels et traitera seule des potentielles réclamations relatives aux Produits.
- 7.6 L'ARBRE EN BOULE n'est tenue de réparer que les dommages matériels causés au Client Consommateur ou Professionnel et qui résulteraient des fautes imputables à L'ARBRE EN BOULE dans le cadre de l'exécution des présentes. A l'inverse, L'ARBRE EN BOULE ne peut être tenue responsable de tout dommage, qui serait imputable soit au Client Consommateur ou Professionnel, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers étranger au contrat, soit à un cas de force majeure.

7.7 En cas de contrat conclu entre L'ARBRE EN BOULE et un Client Professionnel, la responsabilité de L'ARBRE EN BOULE ne saurait être engagée pour un montant supérieur au montant de la commande passée.

8. FORCE MAJEURE

8.1 La « force majeure » se définit comme tout évènement échappant au contrôle de l'une des parties et insusceptible d'être raisonnablement prévu lors de la conclusion des présentes CGV. Un tel évènement sera caractérisé dès lors que la partie, victime d'un tel évènement, serait empêchée d'exécuter convenablement ses obligations contractuelles, et ce, malgré la mise en œuvre de mesures adéquates et appropriées destinées à en limiter les effets.

8.2 Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation née des présentes CGV qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure, tel que reconnu et défini par la jurisprudence française.

8.3 Le cas de force majeure suspend les obligations nées des présentes CGV pendant toute la durée de son existence, et aucune des parties ne pourra, pendant cette période, valablement se prévaloir de l'existence d'un tel cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil afin de justifier la fin de sa relation contractuelle avec l'autre partie. Toutefois, si le cas de force majeure avait une durée d'existence supérieure à trente (30) jours consécutifs, il ouvrirait droit à la résiliation de plein droit des présentes CGV par l'une ou l'autre des parties, huit (8) jours après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception notifiant cette décision.

9. GARANTIES DES PRODUITS

Lorsqu'il agit en garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ; il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la consommation ; sauf pour les biens d'occasion, il est dispensé de prouver l'existence du défaut de conformité du bien durant les 24 mois suivant la délivrance du bien.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil, à moins que le vendeur n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie ; dans l'hypothèse d'une mise en œuvre de cette garantie, l'acheteur a le choix entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil. Il dispose d'un délai de deux années à compter de la découverte du vice.

Le report, la suspension ou l'interruption de la prescription ne peut avoir pour effet de porter le délai de prescription extinctive au-delà de vingt ans à compter du jour de la naissance du droit conformément à l'article 2232 du Code civil.

- 9.1 Tous les Produits acquis auprès de L'ARBRE EN BOULE bénéficient des garanties légales suivantes, prévues par le Code Civil et le Code de la consommation :

Garantie légale de conformité

- 9.2 Selon les articles L.217-4 et suivants du Code de la consommation, le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat conclu avec le Client Consommateur et de répondre des défauts de conformité existant pendant la délivrance du Produit. La garantie de conformité pourra s'exercer si un défaut devait exister au jour de la prise de possession du Produit.
- 9.3 Toutefois, lorsque le défaut est apparu dans les 24 mois qui suivent cette date, il est présumé remplir cette condition. Mais, conformément à l'article L.217-7 du Code de la consommation, « *le Vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du [Produit] ou le défaut de conformité invoqué* ». A cet égard, L'ARBRE EN BOULE pourra analyser le Produit litigieux afin de déterminer si le défaut relevé existait ou non au jour de la délivrance du Produit au Client Consommateur. En revanche, passé ce délai de 24 mois, il reviendra au Client Consommateur de prouver que le défaut existait bien au moment de la prise de possession du Produit.
- 9.4 Conformément à l'article L.217-9 du Code de la consommation : « *en cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien. Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur* ».

Garantie légale contre les vices cachés

- 9.5 Selon les articles 1641 à 1649 du Code civil, le Client Consommateur come Professionnel pourra demander l'exercice de la garantie de vices cachés si les défauts présentés n'apparaissent pas lors de l'achat, étaient antérieurs à l'achat (et donc ne pas résulter de l'usure normale du Produit par exemple), et sont suffisamment graves (le défaut doit soit rendre le Produit impropre à l'usage auquel il est destiné, soit diminuer cet usage dans une mesure telle que le Client Consommation ou Professionnel n'aurait pas acheté le Produit ou ne l'aurait pas acheté à un tel prix s'il avait connu le défaut).
- 9.6 Les réclamations, demandes de remboursement pour un Produit non conforme doivent s'effectuer par courrier postal ou par mail aux adresses indiquées par L'ARBRE EN BOULE. Le Client Consommateur come Professionnel sera remboursé par virement bancaire du montant de sa commande. Les frais de la procédure de remboursement (notamment les frais de port de retour du Produit) demeureront à la charge du vendeur.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 10.1 Dans le cadre de l'exécution des présentes CGV, chacune des parties demeure exclusivement titulaire des droits de propriété intellectuelle et/ou des droits d'auteur dont

elle dispose éventuellement sur tout autre signe distinctif lui appartenant et ayant fait l'objet d'un dépôt et d'un enregistrement auprès de l'INPI.

- 10.2 Les bases de données, textes, informations, images, photographies, ou tout autre élément du Site sont protégés au titre des articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Ces éléments demeurent la propriété exclusive de L'ARBRE EN BOULE ou, le cas échéant, de leurs titulaires respectifs dont L'ARBRE EN BOULE a obtenu les autorisations d'exploitation. L'ARBRE EN BOULE demeure également titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à ses éventuels supports de communication utilisés dans le cadre de son activité et susceptibles d'être transmis aux Clients Consommateurs ou Professionnels.
- 10.3 Toute reproduction et/ou représentation, téléchargement, traduction, adaptation, exploitation, distribution, modification ou adaptation, diffusion et/ou communication, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, à titre commercial ou non, de toute ou partie du Site ou d'une œuvre de l'esprit originale contenue dans les éventuels supports de communication adressés au Client Consommateur ou Professionnel est formellement interdite. Le Client Consommateur comme Professionnel s'interdit également tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle de L'ARBRE EN BOULE.

11. CONFIDENTIALITÉ

- 11.1 Toutes les informations, spécifications et autres données, de quelque nature qu'elles soient, que l'une des parties met à la disposition de l'autre partie, par écrit ou verbalement, dans le cadre de l'exécution des présentes, sont strictement confidentielles et doivent être traitées comme telles.
- 11.2 En conséquence, ces informations confidentielles ne doivent en aucun cas être divulguées, sous quelque forme et à quelque personne que ce soit, sauf si elles sont tombées dans le domaine public. Par exception, les informations confidentielles concernant le Client Consommateur comme Professionnel et/ou transmises par ce dernier peuvent être divulguées aux seuls personnels et/ou partenaires de L'ARBRE EN BOULE, mais seulement dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour l'exécution des présentes CGV et pour l'exécution de la commande.
- 11.3 Sur simple demande de l'une des parties et en cas de résiliation des présentes CGV, toute documentation écrite doit être restituée sans délais.
- 11.4 Cette interdiction est valable pendant toute la durée de l'exécution des présentes et sans limitation de durée après leur expiration.

12. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

- 12.1 S'il s'agit d'une personne physique (ou si des données personnelles concernant une personne physique sont renseignées), le Client Consommateur comme Professionnel est informé que la passation de sa commande et la réalisation du devis donne lieu à la collecte et au traitement automatisé de données à caractère personnel le concernant par L'ARBRE EN BOULE, dont l'utilisation est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6

janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, telle que modifiée par la loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 et du Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après « **RGPD** »).

- 12.2 Les informations contenant des données personnelles qui lui sont demandées par L'ARBRE EN BOULE sont strictement nécessaires afin d'établir le devis afférent à la commande du Client Consommateur comme Professionnel et de d'exécuter les services sollicités auprès de L'ARBRE EN BOULE. En outre, aucune information ou donnée sensible concernant le Client Consommateur comme Professionnel n'est requise aux fins de l'exécution des présentes.
- 12.3 Les données sont conservées par L'ARBRE EN BOULE pour les finalités décrites ci-dessus. Elles ne sont utilisées qu'aux seules fins de traiter les commandes passées par le Client Consommateur ou Professionnel et seront transmises aux membres du personnel et/ou partenaires techniques et sous-traitants de L'ARBRE EN BOULE mais ce, aux seules fins de l'exécution des présentes et dans la limite des informations strictement nécessaires à cette fin.
- 12.4 Ces données à caractère personnel sont conservées pendant toute la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et traitées, tout en sachant que leur conservation ne pourra excéder la durée de la relation contractuelle entre L'ARBRE EN BOULE et le Client Consommateur ou Professionnel.
- 12.5 Le Client Consommateur ou Professionnel ayant transmis à L'ARBRE EN BOULE des données à caractère personnel dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données à caractère personnel le concernant, de la possibilité de solliciter une limitation du traitement des données dans certaines conditions, du droit de s'opposer à tout moment au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de prospection (y compris au profilage), ainsi que du droit de recevoir les données le concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine (droit à la portabilité des données).
- 12.6 Ces droits peuvent être exercés par le Client Consommateur ou Professionnel dans les conditions légales en vigueur, en adressant :
- Soit un courrier électronique à l'adresse suivante :
christophe.guyot@larbreenboule.com
 - Soit un courrier à l'adresse postale suivante : 13 boulevard Edmond Michelet – 69008 LYON
- 12.7 L'ARBRE EN BOULE s'engage à répondre à toute demande d'un Client Consommateur comme Professionnel relative au traitement de ses données à caractère personnel dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de réception de la demande, étant précisé que ce délai peut être prolongé de deux (2) mois au regard de la pluralité et de la complexité des demandes.

12.8 Toute violation de données à caractère personnel concernant un Client Consommateur ou Professionnel et susceptible de produire un risque élevé pour ses droits et libertés lui sera communiquée dans les meilleurs délais.

13. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

13.1 Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Concernant un Client professionnel :

13.2 Tout différend auquel les présentes CGV (ou l'une de leurs clauses) et/ou les relations entre L'ARBRE EN BOULE et le Client Professionnel pourraient donner lieu sera soumis aux juridictions compétentes de LYON.

Concernant un Client Consommateur :

13.3 En cas de litige auquel les présentes CGV (ou l'une de leurs clauses) et/ou les relations entre L'ARBRE EN BOULE et le Client Consommateur pourraient donner lieu, le Client Consommateur peut saisir, à son choix, outre l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du Code de procédure civile, la juridiction du lieu où il demeurerait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

13.4 Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ».

13.5 Conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 et au décret d'application n°2015-1382 du 30 octobre 2015, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L.612-2 du Code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès du CMAP – Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris.

13.6 Pour soumettre son litige au médiateur, le Client Consommateur peut :

- (i) remplir le formulaire sur le site internet du CMAP : www.mediateur-conso.cmap.fr ; ou,
- (ii) envoyer sa demande par courrier simple ou recommandé au CMAP Médiation Consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 PARIS ; ou,
- (iii) envoyer un email à consommation@cmap.fr.

13.7 Il est rappelé que la médiation n'est pas obligatoire mais uniquement proposée afin de résoudre les litiges en évitant un recours à la justice.